



Compte rendu du C.A. du mardi 13 mars 2018

La réunion du Conseil débute à 18h00 et se déroule suivant l'ordre du jour établi.

1. Michel Chavent fait un rapide exposé de la situation financière du club.

Nous avons actuellement 16 000 € en caisse avec les dépenses suivantes estimées à venir:

- Remboursement de frais de compétitions - 5000 €
- Frais pour les pots - 1 000 €
- Subvention au repas de fin d'année -1500 €
- Cours -1800 €
- Formations arbitres - 1 000 €

Il faudrait aussi prévoir le remplacement de certaines tables « branlantes », de biddings et le remplacement des accrochages de bidding rouges qui sont inadaptés à nos biddings.

Patrick Rabaud doit évoquer ce sujet avec Josette Gérentet.

2. Résultats du Tournoi des Blanchisseurs:

Dépenses 4 992 €

Rentrées 5 592 €

Donc un solde positif de 600 €

En revanche un solde négatif d'image en raison du cocktail qui n'a pas été une réussite. Ce point fera l'objet d'un CA particulier.

3. Michel Chavent fait part de sa récente entrevue avec la Mairie (M. le Maire et M. l'adjoint Délégué aux Associations)

Michel a fait part de notre préoccupation du nombre important de vendredi ou la salle Rebuffat n'est pas disponible. La Mairie cherche une solution pour résoudre ce problème.

M. le Maire a demandé une « topologie » des adhérents au Craponne Bridge Club. Il en ressort que 30% des adhérents habitent Craponne et 80% habitent Craponne ou une commune limitrophe.

Un accord a été passé de la façon suivante avec la Mairie:

En dehors des vacances scolaires la mairie assure le paiement du gardiennage jusqu'à 18h00 les lundis et vendredis. Pour une utilisation de la salle au-delà de cet horaire le gardiennage sera pris en charge par le CBC.

La Mairie demande au CBC 16 volontaires pour la foire de Craponne le 21 mai 2018. Les volontaires doivent se manifester auprès de Claude Brice au plus tard début avril.

4. Nous avons ensuite étudié la préparation de l'agenda 2018-2019

Les dates des tournois Festifs doivent être validées par Hélène Landron. Patrick Bual est chargé de lui communiquer les dates envisagées.

A priori, Bernard Ponthet valide les dates retenues pour les Matches par 4 du Challenge André Hild.

La date du 2 février est retenue pour le Tournoi des Blanchisseurs.

5. Michel Chavent nous fait part d'une réunion qu'il a eue avec le Comité. Celui-ci se propose d'acheter un plateau d'environ 600 m² dans un immeuble neuf de Charbonnières permettant ainsi de regrouper

les bureaux du Comité et une salle de jeu pour les compétitions. Modification prévue pour l'année 2019-2020. Dans l'entre-temps le Comité est en négociation avec « Les Vergers » pour l'utilisation d'une salle pour les compétitions pour l'année 2018-2019.

6. Michel Chavent communique que 5 personnes sont inscrites au stage d'arbitre qui se déroulera du 9 au 12 avril prochain, en conséquence les tournois du Roy René des 9 et 10 avril seront remplacés par des Tournois de Régularités « simple ». Michel Chavent doit étudier avec les organisateurs du Roy René la possibilité de décaler les Tournois du Roy René à d'autres jours du mois d'avril.

7. Des bénévoles sont aussi recherchés pour la mise en place du Tournoi scolaires qui se déroulera le 31 mars prochain salle Rebuffat. Merci de vous manifester auprès de Michel Chavent.

8. Alphonse Piquet fait part de son désir d'organiser un Tournoi caritatif au profit de l'association d'Aides aux Sans-Abri de Madagascar ASAM.

Le CA donne son aval, ce Tournoi se déroulera le 22 mai à la place du Tournoi de régularité. La participation à ce tournoi est de 20 € qui seront totalement reversés à l'ASAM. Ce tournoi sera suivi d'un buffet organisé par l'ASAM. Inscription auprès d'Alphonse Piquet tel : 04 78 57 94 29, mail : alphonse.piquet@wanadoo.fr

Les cours de Jean Lacaze seront délocalisés dans une salle annexe le 22 mai. Action Elie Martire

9. Enfin il est rappelé qu'une nouvelle élection du bureau se déroulera au cours de notre prochaine AGO du mois de juin 2018.

Le Conseil d'Administration se termine à 19h15.